

Une note sera publiée dans la *Semaine religieuse* à ce sujet.

Je m'en rapporte aux commissions des divers districts relativement à la rémunération qu'elles croiront devoir offrir.

Comme toujours, je n'en doute pas, le clergé sera heureux d'aider à la cause de l'instruction publique.

Votre bien dévoué,

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

LA FETE RELIGIEUSE DU TRAVAIL

 VOUS avons eu, dans notre superbe église Notre-Dame, dimanche dernier, 31 août, veille de la fête civile du travail, nos exercices pieux accoutumés pour nos ouvrières et nos ouvriers. L'après-midi, à 3 heures, sous la présidence de Mgr l'archevêque, ce fut l'exercice pour les femmes, avec allocution par M. l'abbé Dupuis, visiteur des écoles, salut et bénédiction du Saint-Sacrement. Le soir, à 7.30 heures, toujours sous la présidence de Monseigneur, ce fut l'exercice pour les hommes, avec allocution par le nouveau curé de Notre-Dame, M. Perrin, prêtre de Saint-Sulpice, salut, acte de consécration et bénédiction du Saint-Sacrement. Aux deux exercices, des cantiques populaires furent chantés, expressions de foi et de piété, dont les vibrations en retentissant sous les voutes de Notre-Dame portaient les âmes très haut, vers le ciel et vers Dieu — ce ciel auquel on pense encore dans notre monde du travail, ce Dieu de qui l'on attend et l'on espère tout.

Ce sont de belles cérémonies que nos cérémonies de la fête du travail, de la fête des morts, de nos messes de minuit du jour de l'an et quelques autres, qu'a voulues notre archevêque, et dont l'effet, d'aspect d'abord si grandiose, se prolonge si heureusement dans les âmes! On n'y pense peut-être pas